

D'autres travaux moins urgents ont été faits tels que création de ce triste boulevard Lobau, rue du Grand-Verger, etc., etc., éclairage à giorno rue Saint-Jean; cependant les contributions des rues non classées sont entrées en ligne de compte pour ces travaux et les contribuables n'ont pas rechigné pour payer.

Le conseil n'a pas à dire *mon bel ami*, il s'est engagé avec son programme à reconnaître les rues non classées, voyez :

« Art. 3. Solution prompte et équitable des rues non reconnues. »

Cela est clair; depuis un an qu'il est élu, qu'a-t-il fait ?

Rien !
Il y a, disent nos adversaires, soixante-douze rues à reconnaître; vous devez le faire en commençant par rang d'ancienneté, autrement vos électeurs vous traiteront avec raison de menteurs et les royalistes, comme ils le font déjà, se moqueront de la simplicité de ceux qui vous ont honorés de leurs suffrages.

Reconnaître la rue Lothaire II est de toute nécessité, l'avenir du Mon-Désert en dépend, croyez-en un vieil habitant.

Agréez, Monsieur, etc.

« BARTENET. »

Nouvelles lignes de tramways

M. le maire vient de recevoir de M. Humbert, administrateur de la compagnie, la dépêche suivante qu'il s'empresse de porter à la connaissance du public :

« Commission mixte a approuvé lundi; dossier sera envoyé ce soir aux travaux publics et de là au conseil d'Etat. »

Transfert du tribunal civil

On assure, dit un de nos confrères, que le tribunal de première instance, sera transféré de l'hôtel de la Monnaie au Palais de justice, place de la Carrière, immédiatement après les vacances de Pâques. On indique même la date de ce transfert qui serait fixée au 9 avril ?? Enfin, nous verrons bien !

Le tramway de Malzéville

M. Papelier nous transmet la lettre suivante, qu'il a reçue du ministère de la guerre :

« Monsieur le député,

« Pour répondre au désir que vous avez exprimé, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai approuvé, à la date de ce jour, en ce qui concerne mon département, les conclusions de la délibération prise par la commission mixte des travaux publics, dans sa séance du 6 mars courant, relativement au projet d'extension du réseau de tramway de la ville de Nancy, entre la place Saint-Georges et Malzéville (conférence mixte du 20 août 1892).

« Ces conclusions portent qu'il y a lieu d'autoriser l'exécution du projet, sous réserve que de nouvelles conférences seront ouvertes en vue de l'étude des dispositions de détail à adopter pour les traversées du chemin de fer et du canal, et pour l'établissement des rails dans la traversée des piles ou culées du pont de Malzéville qui sont pourvues d'un dispositif de mine.

« J'ajoute que l'instruction mixte de l'affaire dont il s'agit ne sera définitivement close qu'après que les dites conclusions auront reçu l'approbation de mes collègues de l'intérieur et des travaux publics, également intéressés dans la question.

« Recevez, monsieur le député, les assurances de ma haute considération.

« Pour le ministre et par son ordre :

« Le général directeur,

« M. MENSIER. »

M. Papelier nous fait savoir qu'il va poursuivre ses démarches au ministère des travaux publics.

Le rectorat de l'Académie de Nancy

Un changement de recteur constitue à Nancy un véritable événement alors surtout qu'il s'agit du remplacement d'un homme qui, comme M. Mourin, laissera les meilleurs souvenirs dans la faculté dont il est nommé recteur honoraire. Il n'y a pas moins de quatorze ans que M. Mourin était recteur de l'Académie de Nancy où il avait été nommé en 1879.

Originaire du Midi, M. Mourin était entré de bonne heure dans l'enseignement secondaire; une thèse remarquable sur les *Comtes de Paris*, le prix de l'Institut qu'elle lui avait valu, la préface inspirée par des sentiments patriotiques et républicains dont il la fit précéder, avaient de bonne heure attiré sur lui l'attention. En revanche, l'Empire lui en garda rancune et lui refusa dans l'enseignement supérieur la place qu'il méritait.

M. Mourin, qui avait épousé la fille d'un armateur de Nantes, prit un congé après son mariage, fut élu après 1870 maire d'Angers et se présenta comme candidat républicain à la députation.

M. Gasquet, qui remplace M. Mourin, était professeur d'histoire dans sa ville natale, à Clermont-Ferrand, où, malgré l'éloignement, on rencontre, soit dans la presse, soit dans la magistrature, soit dans l'industrie, une colonie lorraine assez importante.

Fils de l'économiste du lycée de cette ville, M. Gasquet a eu en 1870 pour condisciples à Sainte-Barbe, M. Krantz, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, et — disons-le en passant — M. Paul Bourget. En 1873, il retrouvait à l'École normale une partie de ses anciens camarades, le regretté M. Riemann entr'autres, et M. Floquet, professeur à la Faculté des sciences.

Sa thèse sur une question byzantine, ses leçons d'histoire, son expérience pédagogique, l'avaient dès longtemps désigné à l'attention; depuis plus d'une année, quoiqu'il ne dépasse guère la quarantaine, il était désigné pour un rectorat.

Comme son prédécesseur, M. Gasquet, qui est chevalier de la Légion d'honneur, n'a jamais caché ses sentiments républicains, soit en qualité de maire de Clermont-Ferrand, soit lorsqu'il se présenta à la députation dans le Puy-de-Dôme.

L'accueil cordial qui a été réservé à Clermont-Ferrand à un nombre relativement considérable de nos compatriotes, M. Gasquet est certain de le trouver aussi dans la vieille capitale de la Lorraine.

A l'administration des tramways

Nancy, le 18 mars 1893.

Monsieur le Rédacteur,

Vous est-il déjà arrivé de vouloir sortir le dimanche, surtout pour respirer l'air pur de la campagne, et de vouloir prendre le tramway pour ménager vos jambes; neuf fois sur dix, cela est impossible, parce que les voitures contiennent déjà plus de monde qu'elles n'en peuvent contenir.

Si vous voulez en revenir, c'est encore pis, car des grappes humaines sont suspendues aux malheureuses voitures.

Monsieur le directeur de Nancy devrait bien se promener sur ses lignes et constater le fait de visu et je suis persuadé qu'il ferait un rapport à sa compagnie et que tous les dimanches d'été, il utiliserait les garages que l'on a établis sans doute pour pouvoir doubler les voyages et qu'au besoin il ferait circuler deux voitures l'une derrière l'autre pour transporter les voyageurs qui ne demanderaient pas mieux que de les remplir s'ils y trouvaient de la place; ce qui se produirait si la direction envoyait des voitures dans les directions où elle devrait savoir que la foule va se porter.

On ne verrait plus le spectacle moulu de la journée des courses de l'année dernière où les pataches et omnibus de toute sorte faisaient une concurrence sérieuse au tramway

surtout sur le temps du parcours.

La compagnie qui ne demande pas mieux que d'encaisser des recettes sera contentée et le public aussi.

Recevez, monsieur, etc.

Un actionnaire de la compagnie générale française de tramways.

La nouvelle ligne de tramways

Par une dépêche du 18 mars, adressée à la préfecture, le ministre de l'intérieur fait connaître que son collègue, le ministre de la guerre et lui, ont approuvé les conclusions de la délibération, prise le 6 mars 1893, par la commission mixte des travaux publics, relativement au projet d'extension du réseau de tramway de la ville de Nancy, entre la place Saint-Georges et Malzéville (conférence mixte du 20 août 1892).

Ces conclusions sont ainsi conçues : « Il y a lieu d'autoriser l'exécution du dit projet sous réserve que de nouvelles conférences seront ouvertes en vue de l'étude des dispositions de détail à adopter pour les traversées du chemin de fer et du canal, et pour l'établissement des rails dans la traversée des piles ou culées du pont de Malzéville. »

Un événement prodigieux !

Oui ! chers lecteurs, la ville de Nancy vient d'éprouver un bien grand bonheur. M. le président de la République a daigné s'occuper de nous; il vient, sur la proposition de M. le ministre de l'intérieur, sur la demande de M. le préfet, conformément aux vœux les plus ardents de la population, représentée par notre municipalité et nos conseillers municipaux, de prendre un décret donnant enfin satisfaction à un des intérêts les plus considérables et les plus pressants de notre cité.

En effet, par un décret du mois dernier, non encore rendu public, M. Carnot a décidé que deux endroits de Nancy seraient baptisés sous les noms de *Crampel*, de *Piroux*.

Oui ! nous avons maintenant à Nancy la rue Crampel, la rue Piroux.

Et où se trouvent ces deux rues ?

Vous les connaissez tous et vous y passez depuis près de cinquante ans, sans savoir qu'elles étaient situées sur deux rues baptisées sous les noms de *Crampel*, de *Piroux*.

En bien ! ce sont les deux rampes de la gare, qui viennent d'être ainsi anoblies : la rampe Saint-Jean s'appelle maintenant la rue *Crampel*, et la rampe Stanislas s'appelle la rue *Piroux*.

Il est vrai qu'il n'y a pas de maisons dans cette rue; celles qui bordent le seul côté bâti font angle sur la place Thiers et sur les faubourgs; pas un seul propriétaire ne pourra dire que sa maison est sise ou rue *Crampel* ou rue *Piroux*; seuls, quelques locataires pourront y indiquer leurs domiciles que l'on trouvait cependant plus facilement quand ils les désignaient sur les rampes de la gare. Mais les noms de rues de la ville seront augmentés de deux appellations nouvelles, sans autre désignation locale; et longtemps encore les habitants se demanderont où peuvent bien être la rue *Crampel*? la rue *Piroux*? avant de se mettre dans la tête que ce sont les deux rues les plus passagères pour arriver à Nancy ou pour en partir.

Et pour un si prodigieux événement on a mis en mouvement toute l'administration française, jusqu'au chef suprême de la nation.

(L'Immeuble).

L'horloge de Saint-Epvre

Depuis longtemps les paroissiens de Saint-Epvre, et beaucoup de nos concitoyens se plaignaient de voir que les aiguilles de l'horloge de Saint-Epvre marquaient toujours la même heure (onze heures et demie) et un de nos confrères demandait dernièrement quand ces aiguilles se mettraient en mouvement. Depuis le mois de décembre, en effet, elles sont immobiles, et l'on trouvait que ce repos était de bien longue durée.

Tout en constatant le fait, on se demandait quelle pouvait bien être la cause de cet arrêt prolongé; tout le monde ou à peu près l'attribuait aux froids que nous avons eu à subir pendant le mois de janvier; mais maintenant que la température est devenue plus douce, maintenant que la chaleur est plus que suffisante pour liquéfier l'huile que l'on croyait gelée, on comprend que le froid ne peut plus être mis en cause. On a donc cherché à se rendre compte.

A l'intérieur de l'horloge que l'on a minutieusement visitée, en n'a trouvé rien d'anormal.

La sonnerie du reste n'a pas été dérangée et elle continue à fonctionner régulièrement. On a pensé alors que la cause de cette immobilité des aiguilles pourrait bien venir de l'extérieur et l'on a fait venir l'échelle Guguinus, la seule avec laquelle on pût arriver à la hauteur du cadran et on a constaté, en effet, que les aiguilles étaient arrêtées par une épaisse couche de guano déposé par les nombreux pigeons qui, depuis un certain temps, ont élu domicile dans le cadran de l'horloge.

Ces oiseaux trouvant l'endroit favorable, ont construit leurs nids dans les interstices et dans les creux des rayons en pierre du cadran et ce matin, les ouvriers chargés du nettoyage ont eu à enlever plusieurs de ces nids où se trouvaient des œufs et même des petits déjà couverts de plumes. On a enlevé également plusieurs paniers de guano.

Pour éviter que pareil fait se reproduise à l'avenir, l'administration, nous dit-on, a l'intention de faire placer en avant du cadran, un grillage en fil de fer qui tout en empêchant les pigeons d'arriver jusqu'à lui, ne gênera en rien la vue des aiguilles.

Adieux à M. Mourin

Mardi, à trois heures, MM. les professeurs de toutes les Facultés se sont rendus en corps dans les salons de M. le recteur Mourin pour lui adresser leurs adieux à l'occasion de sa nomination comme recteur honoraire et de son admission à la retraite.

Le corps universitaire avait été convoqué par MM. les doyens à l'effet de faire à M. le recteur sa visite d'adieu. C'est M. Lederlin qui a porté la parole.

M. Mourin a remercié MM. les professeurs, et a exprimé l'espoir que bientôt il pourrait saluer l'Université de Nancy, dont il a travaillé à poser les premiers jalons.

Les obsèques de M. Jules Ferry

LE PASSAGE A NANCY

Si le gouvernement a été heureusement inspiré en décrétant des obsèques nationales à M. le président du Sénat; si la France entière, comme on en peut juger par les adresses qui se succèdent; si nos compatriotes établis à l'étranger et les habitants de nos colonies les plus lointaines ont pris leur grande part du deuil qui vient de frapper la commune patrie, il n'est point surprenant toutefois que l'impression ait été plus douloureuse encore, plus profonde s'il est possible, dans ces contrées de l'Est, où Jules Ferry est né, auxquelles il a conservé, depuis ses débuts dans la vie politique, ses plus ardentes affections, au milieu desquelles il a voulu dormir son dernier sommeil.

Aussi, malgré l'heure matinale, de nombreux Nancéiens s'étaient rendus jeudi, avant six heures, à la gare, pour y attendre le passage du train qui, parti de Paris à 9 h. 35 du soir, emmenait à Saint-Dié les restes du grand citoyen que la France vient de perdre.

A six heures dix, au moment où le train entre en gare, une foule calme et respectueuse encombre les quais de la gare et le pont Saint-Jean.

Nous voyons arriver successivement, outre la municipalité, presque tous les conseillers municipaux, M. Sadoul, premier président, Coste, procureur général, et un grand nombre de magistrats; M. Chateau, président du Cercle du travail, qui avait envoyé une couronne; MM. Purnot, Boidin, Kinsbourg et Vallée, conseillers de préfecture.

Les délégués des étudiants portaient le béret.

M^{me} Jules Ferry, ainsi que plusieurs députés et sénateurs, étaient arrivés à Nancy à trois heures du matin, précédés par MM. Margaine, Durand, Guérin, Demôle sénateurs, qui étaient arrivés à 11 heures 38 du soir.

La municipalité de Nancy avait décidé d'aller en corps à la gare et MM. les conseillers municipaux étaient invités à se joindre à elle.

Le train s'arrêta presque à l'endroit où, il y a quelques années, nous assistions à une autre manifestation également patriotique et funèbre, la rentrée en France des cadres de Latour d'Auvergne, le premier grenadier de France.

Le fourgon mortuaire qui transporte à Saint-Dié le corps de M. Jules Ferry est intérieurement tendu de draperies noires avec étoiles d'argent; un tapis pareil recouvre le plancher; contre les murs et aux quatre angles sont disposés sept trophées de drapeaux voilés de crêpe; au centre de chaque trophée, un cartouche portant les initiales entrelacées J. F. La porte est drapée de rideaux retenus par des embrasses d'argent.

Extérieurement, la forme du wagon est dissimulée par un long voile qui enveloppe complètement le fourgon, cachant même le marche-pied et les roues.

M. Maringer, maire de Nancy, a prononcé un discours dans lequel il a rendu un hommage ému à l'homme dont la vie tout entière fut consacrée au service de la France et que la Lorraine peut revendiquer comme un de ses plus glorieux enfants.

Discours de M. Maringer.

Voici le discours prononcé par M. Maringer :

« Messieurs,
« C'est sous l'impression de la tristesse la plus profonde que la municipalité de Nancy vient saluer à son passage dans

notre ville la dépouille mortelle de Jules Ferry et déposer une couronne sur son cercueil.

Il ne m'appartient pas de retracer la courageuse et noble vie de l'éminent homme d'Etat, mais nous n'oublions pas les services qu'il a rendus à la France; nous nous souvenons de ses efforts persévérants et des luttes qu'il a soutenues pour faire de la République un gouvernement fort et respecté.

La haine de ses adversaires ne l'a pas épargné, mais l'heure de la justice était venue, et nous avions tous applaudi à cette tardive réparation lorsque la mort, qui ne sait rien de nos projets et de nos espérances, l'a brusquement enlevé à l'affection des siens, à la reconnaissance de la grande famille française.

La patrie, messieurs, vient de perdre un de ses meilleurs serviteurs, mais si l'homme est mort, son œuvre reste et ne périra pas!

Au nom du conseil municipal de la ville de Nancy, au nom de ses amis républicains de la cité lorraine, j'adresse au grand patriote un dernier et suprême adieu!

Aussitôt après le discours prononcé par M. Maringer, les assistants défilent tout émus devant M. Charles Ferry, qui, en larmes, les remercie de leurs marques de sympathie, en rappelant que M. Jules Ferry professait pour Nancy une grande affection et la considérait comme sa seconde ville.

MM. Boidin, Kinsbourg, Purnot et Vallée, conseillers de préfecture, se trouvaient sur le quai.

Le secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, MM. les sous-préfets du département et les membres du conseil de préfecture étaient à la gare et ont pris le train. Ils déposeront sur la tombe de M. Jules Ferry une fort belle couronne en fleurs naturelles.

Parmi nos nombreux concitoyens, nous avons remarqué un certain nombre de professeurs de la faculté.

M. J. V. Barbier représentait le groupe républicain du canton sud.

Parmi les sociétés de notre ville qui avaient envoyé des délégations à la gare, nous citerons :

L'Union de la jeunesse Lorraine qui a envoyé à M^{me} Jules Ferry une adresse de condoléance et dont une délégation s'est rendue à Saint-Dié; la Loge maçonnique dont une délégation est partie pour Saint-Dié; la Société générale des étudiants qui s'est fait aussi représenter.

Le comité de l'Union de la Jeunesse lorraine, ainsi qu'il l'avait déjà fait lors des funérailles de Gambetta, a décidé d'envoyer à Saint-Dié une délégation chargée de le représenter aux obsèques de Jules Ferry, et de déposer, en son nom, une couronne sur la tombe de l'illustre promoteur des lois scolaires, qui sont un de ses principaux titres à la reconnaissance de tous les amis de la liberté.

La délégation composée de MM. P. Schneckens et Pierre Parisot, vice-présidents; Emile Larcher, secrétaire général; André Georget, Krug et J. Nathan, membres du comité, devra également remettre à M^{me} Jules Ferry, l'adresse suivante, signée au nom du comité, par le bureau tout entier :

« L'Union de la jeunesse Lorraine, qui était fière de compter Jules Ferry au nombre de ses Membres d'honneur, adresse à Madame Jules Ferry et à sa famille l'expression de ses regrets douloureux, à l'occasion de la perte irréparable qui les frappe si cruellement, et qui atteint en même temps la France tout entière, en lui enlevant le meilleur de ses enfants, au moment où, plus que jamais, il était son espoir et sa force.

» Fidèles dans les mauvais jours comme

dans les bons à celui qui, après la mort de Gambetta, incarnait pour nous le relèvement de la Patrie, et qui l'a servi partout et toujours, envers et contre tous, avec un dévouement, un désintéressement, une hauteur de vues et un courage jamais démentis, nous venons nous incliner une fois encore devant sa grande figure, qui entre à présent dans l'histoire, et à qui l'histoire, qui ne connaît ni les haines jalouses, ni les lâches calomnies, va rendre enfin pleine et entière justice.

Et nous prions celle qui fut la compagne dévouée et attentive de toutes ses joies et de toutes ses peines, de tous ses travaux et de toutes ses luttres, de vouloir bien agréer l'hommage respectueux de notre profonde sympathie et du souvenir pieux que nous garderons toujours à celui qu'aujourd'hui nous pleurons avec elle.

Ces diverses sociétés avaient également envoyé des couronnes. Nous avons déjà mentionné celles de l'Est républicain et du Progrès de l'Est. Il faut en ajouter plusieurs autres fort belles, envoyées par les Nancéiens, admirateurs de M. Jules Ferry.

Le comité de l'Association générale avait décidé en séance extraordinaire, l'envoi de deux délégués aux obsèques de Jules Ferry, porteurs d'une couronne et de l'adresse suivante :

« Le comité de la Société générale des étudiants de Nancy, réuni en séance extraordinaire, a décidé l'envoi d'une délégation aux obsèques de Jules Ferry.

Il a tenu à exprimer sa profonde reconnaissance à l'ancien grand maître de l'Université de France, bienfaiteur de l'Association.

La Société générale des étudiants a l'honneur d'adresser à la famille de M. Jules Ferry, l'expression de sa douloureuse sympathie.

La couronne de l'Association vosgienne de Paris porte comme inscription : *A Jules Ferry, l'Association vosgienne* d'autres couronnes ont été envoyées d'Alsace-Lorraine.

Parmi les couronnes, une des plus belles a été donnée par la Loge d'Alsace-Lorraine de Paris.

D'autres couronnes ont été envoyées par les étudiants des facultés de Toulouse, par l'Association des instituteurs de Paris, par les républicains de Cahors, par les Algériens, par l'Union française de la jeunesse qui a voté à cet effet une somme de deux cents francs, par le conseil municipal de Lyon, par les délégués des républicains radicaux des six arrondissements de Lyon.

Le court espace de temps, pendant lequel le train a demeuré en gare, une communication officielle ayant annoncé comme nous l'avons dit que le convoi ne séjournerait à Nancy que de six heures à six heures vingt, ne nous a pas permis de prendre des informations plus complètes au sujet des nombreuses couronnes qui étaient arrivées par le train de Paris.

Ces couronnes ainsi qu'un grand nombre de bouquets ont été déposées dans le wagon spécial qui avait été réservé à cet effet.

M. le chef de gare et M. le commissaire spécial avaient mis gracieusement leurs bureaux à la disposition des délégations nancéiennes pour y déposer leurs couronnes en attendant l'arrivée du train.

La presse parisienne était représentée par un très grand nombre de nos confrères qui occupaient le wagon-salon dans lequel se trouvaient aussi les personnages politiques ainsi que les délégations de la Chambre et du Sénat.

Les membres de la famille occupaient un autre wagon-salon.

Avant de quitter la gare de Nancy, on a décroché ces deux wagons spéciaux

pour les rattacher, ainsi que les fourgons réservés au corps et aux couronnes, au train de Saint-Dié.

M. Maringer, les délégués des diverses sociétés ainsi qu'une quantité de Nancéiens sont partis par le même train. M. Stéhelin, arrivé de Paris la veille, est aussi parti pour Saint-Dié, ainsi que M. Sadoul.

En quittant la gare pour venir jeter à la hâte sur le papier ces lignes incolores en comparaison de la manifestation à laquelle nous avons assisté, nous entendons dans tous les groupes qui regagnent Nancy répéter les louanges du grand Français, du vaillant Lorrain, dont à Saint-Dié ses citoyens attendent la dépouille.

Il n'y avait qu'une voix pour protester contre les outrages dont, à certaines époques de sa vie, il fut assailli.

Où trouver une consolation à ces suprêmes injures, sinon en se reportant à l'histoire, et en constatant qu'en aucun temps les insultes et les calomnies ne furent épargnées par l'envie à ceux qui avaient bien mérité de leur pays?

Malgré nous, les vers classiques nous revenaient au souvenir :

Quel ministre, quel capitaine,
Quel monarque vaincra sa haine,
Et les injustices du sort?
Et le temps à peine les consume
Et quoi que fasse le grand homme,
Il n'est grand homme qu'à sa mort.

Le train spécial parti de Lunéville dans la matinée pour arriver à Saint-Dié avant le convoi officiel a emmené les délégués dont nous avons publié les noms ainsi qu'un bon nombre d'amis de M. Jules Ferry.

Le cercueil de Jules Ferry à Nancy

Le train amenant le cercueil de J. Ferry est arrivé ce matin à 6 h. 15 venant de Paris. Malgré l'heure matinale, un assez grand nombre de personnes s'étaient rendues à la gare, amenées par la curiosité plutôt que par tout autre sentiment.

On savait, en effet, que le maire et les membres du Conseil municipal de Nancy, ainsi que des délégations de diverses Sociétés et, entre autres, celles de la loge maçonnique et de l'Union de la Jeunesse lorraine, devaient venir saluer au passage le corps de l'ancien président du Sénat.

Et de fait, quelques instants avant l'arrivée du train, M. Maringer, suivi des adjoints et du Conseil municipal; les délégués de la loge et des autres Sociétés, au nombre d'une centaine environ, se trouvaient réunis sur le quai. Avec eux se trouvaient les porteurs des couronnes offertes par la municipalité, par la loge, par le cercle du travail, par les journaux républicains, etc.

Aussitôt que le train s'est arrêté, les couronnes ont été déposées dans un fourgon spécial, puis M. le maire s'approchant du wagon qui contenait le cercueil et voulant ajouter aux fleurs des couronnes celles de sa rhétorique, a prononcé une courte allocution.

Il a fait naturellement l'éloge de Jules Ferry. Il a dit que tout le monde avait vu avec joie la réparation qui avait été faite à ce grand patriote; il a déploré que « la mort, qui ignore nos projets et nos espérances », — Dieu ne les ignore pas — soit venue si vite briser la carrière de cet homme qui a su faire la République forte et respectée; enfin, il a affirmé que, bien que l'homme soit mort, son œuvre restera et ne périra pas.

Le discours terminé, M. Maringer suivi de M. Stéhelin et des délégués qui doivent assister aux obsèques, vont saluer M. Charles Ferry qui est descendu sur le quai, après quoi ils prennent place dans le train qui, quelques minutes après, se met en marche vers Saint-Dié.

Aucun incident ne s'est produit.

meurtre
de Jean

Trottoirs en bitume

L'Administration municipale vient d'être informée que certains entrepreneurs adressent aux propriétaires, dont les trottoirs en bitume sont à réparer, des prospectus imprimés contenant des tarifs moyennant lesquels ils exécutent ce genre de travaux.

Plusieurs propriétaires ayant cru que ces tarifs avaient un caractère officiel, l'administration municipale s'empresse d'avertir le public qu'il est entièrement libre dans le choix de ses entrepreneurs; que la Ville n'en désigne et n'a à en désigner aucun et que toutes les offres qui peuvent lui être faites dans cet ordre d'idées, sont de simples réclames auxquelles l'administration est absolument étrangère.

Ruqpie
de Jean

TRISTE FIN DE LA SAISON THÉÂTRALE

Pendant toute la matinée de lundi, des groupes formés sur la place Stanislas ont occupé l'attention publique. Quelques personnes croyaient même à l'éclosion d'une nouvelle grève. Ce n'était pas une grève. C'était une affaire non moins fâcheuse pour les intéressés. Le directeur du théâtre venait de déposer son bilan.

Depuis deux jours, des bruits sourds couraient à ce sujet. Les artistes, dont les engagements expiraient dimanche soir, se montraient inquiets. Le billet qui devait leur indiquer l'heure du paiement n'avait pas été affiché suivant l'usage. Enfin dimanche soir, après la représentation, vers minuit, la bombe éclatait. Le directeur faisait offrir 20 pour cent aux artistes sur ce qui leur était dû.

Des scènes violentes suivirent la surprise de cette proposition. Quelques-uns des artistes se rendirent au domicile de M. le maire qui leur donna rendez-vous pour le lendemain, neuf heures, dans son cabinet. Cette entrevue eut lieu à l'heure assignée et M. le maire fournit à la délégation envoyée par la troupe des explications sur la conduite de l'administration dans cette malheureuse affaire.

L'administration municipale, comme le bruit en avait transpiré, avait sauvé la direction menacée de déconfiture à la fin du mois de décembre dernier, et depuis cette époque elle n'a cessé de consigner toutes les recettes ainsi que la subvention de la ville entre les mains de M. Roussel, caissier du théâtre. M. Dolnay n'a pu disposer d'un sou. Il n'a reçu personnellement que 800 fr. en deux fois pour ses besoins personnels.

La déconfiture finale n'est donc le fait d'aucune malversation, d'aucun gaspillage. Elle est tout simplement la conséquence de recettes insuffisantes par rapport aux engagements pris par la direction.

Le déficit, paraît-il, s'élève à 12 ou 15,000 fr.

Dans cette situation pénible pour tous, les plus à plaindre sont encore les malheureux choristes qui gagnent si peu et qui doivent être rendus mardi ou mercredi à Troyes pour la saison de Pâques. On nous assure que la municipalité a pris immédiatement des mesures pour venir en aide à ces pauvres gens.

Quant aux autres artistes, ils devront attendre les délais nécessaires aux opérations d'une liquidation judiciaire avant de toucher ce qui pourra leur revenir sur le reliquat de caisse, qui, dit-on, ne dépasse pas 4,000 fr.

La troupe de comédie devait, on le sait, donner des représentations pendant le mois d'avril. Il est probable que le liquidateur judiciaire prendra des mesures pour que ces représentations aient lieu, à moins que les artistes ne s'associent pour exploiter eux-mêmes le théâtre pendant quelques semaines.

De toutes façons notre concours et notre sympathie leur sont totalement acquis. Une somme de 12 fr. 50 a été remise à chacun des choristes par la municipalité pour parer aux premiers besoins.

La réunion au foyer

Lundi, à une heure de l'après-midi, a eu lieu au foyer de public du théâtre municipal, une réunion de tous les artistes de la troupe lyrique et dramatique. M. Mosnier donna lecture d'une lettre adressée à M. le maire de Nancy et dont voici le texte :

M. le maire de la ville de Nancy

Monsieur le maire,

En présence de la triste situation dans laquelle nous laisse M. Dolnay, nous venons au nom de tout le personnel du théâtre municipal de Nancy, faire appel à votre haute bienveillance.

Un mois complet d'appointments est dû aux artistes lyriques, de comédies, musiciens et cadres de chœurs; bien peu ont touché de très faibles acomptes.

M. Dolnay a déclaré hier soir qu'un 20 0/0 environ pouvait nous revenir sur la dette totale, nous vous prions de considérer M. le maire, combien est dérisoire cette faible somme qui, ainsi répartie, ne nous permet même pas de mettre à exécution nos projets de départ. Nous voilà donc presque tous sur le pavé, sans ressource aucune, et, ce qui rend la situation plus grave encore, c'est que parmi nous il se trouve des gens ayant de la famille et des enfants à nourrir. La situation est pénible pour tous; vous le constatez facilement, n'est-ce pas, Monsieur le maire?

Nous venons donc solliciter de votre bienveillance la faveur de bénéficier du cautionnement (droits d'auteurs prélevés) déposé à la mairie et dont le retrait à notre profit majorerait notre créance d'autant.

Ainsi rétribués, nous ne serions que faiblement récompensés, nous le croyons, M. le maire, de tous nos efforts, de notre conscience artistique pendant toute la saison théâtrale et de notre attitude pendant la crise pécuniaire où chacun de nous a conservé son calme et sa dignité pour mener à bonne fin la campagne théâtrale.

Nous poussons donc l'exigence jusqu'à implorer de vous un secours qui nous indemnise sinon de toute notre créance du moins d'une somme qui permette à chacun de faire face à ses petites affaires.

En ces tristes circonstances, l'éloquence nous manque pour bien vous dépeindre notre situation, mais, nous en sommes sûrs, vous la comprendrez, et vous viendrez en aide à toute la petite famille artistique qui fût si heureuse de vous distraire tout l'hiver et qui emportera du public de la ville de Nancy et du premier de ses magistrats, le plus reconnaissant souvenir.

Dans l'espoir que nous ne vous aurons pas inquiété en vain,

Veillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de notre respectueux dévouement.

(Suivent les signatures).

Concert au bénéfice des artistes

Une commission est ensuite nommée pour s'occuper d'une représentation de gala à organiser au bénéfice des artistes. Elle est composée de MM. Girard, Thierry, Lorrentz, Démon, Candé-Sureau.

M. Roussel, secrétaire-général de la mairie, en l'absence de M. le maire, a promis la salle Poirel.

On décide donc que le concert aura lieu mardi soir, à la salle Poirel.

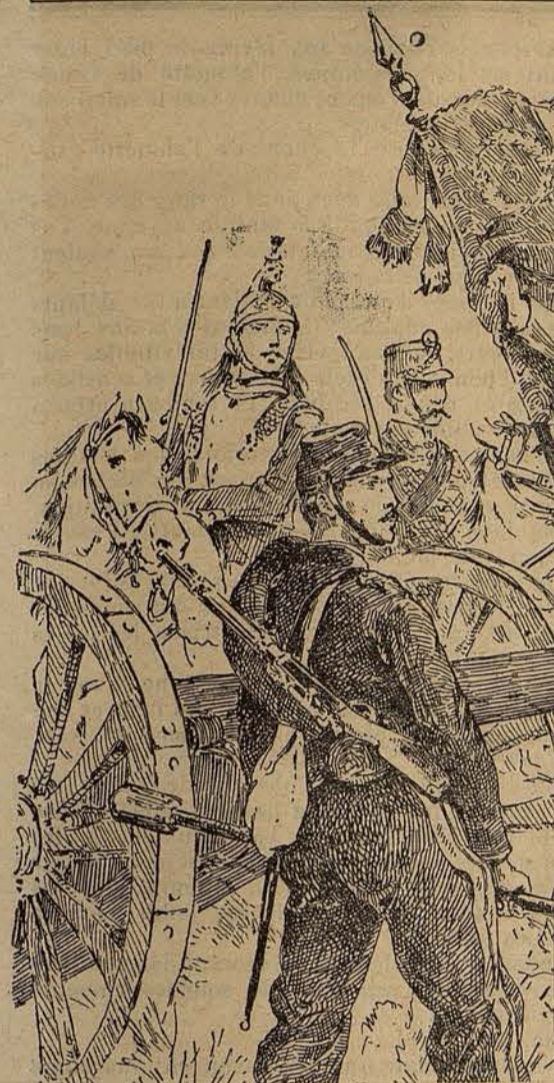
On demande le concours de MM. Caillard et Farrouch, nos concitoyens, qui l'accordent avec plaisir. M. Thierry est chargé de se rendre à la Compagnie d'électricité pour demander autant que possible un éclairage gracieux.

On décide que le prix unique des places sera fixé à deux francs et que les bénéfices seront partagés par part égale entre tous les artistes.

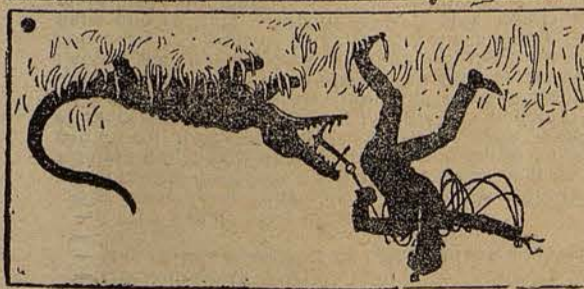
M. Metlé, chef machiniste, annonce qu'il abandonne à ses aides-machinistes la part qui pourra lui revenir du concert et du reliquat de la faillite.

Nous publierons le programme du concert, et nous engageons vivement les Nancéens à s'y rendre en foule. C'est un véritable acte de charité qu'ils feront vis-à-vis d'une grande partie des petits emplois qui n'ont même pas l'argent nécessaire pour se rendre dans les villes où ils sont engagés pour la saison de Pâques.

NUMÉRO 1

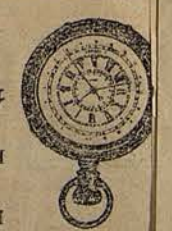


Murin Cloude



RETS - ISCOMPTE - AVANGES

THE UNION INTERNATIONALE, 32, rue St-Lazare, Paris
Affranchir lettres avec 25 centimes
P. A. JANNOT, Libraire, d'horlogerie contre mandat-postal.
10 % de rabais pour 6 pièces. Expédition franco pas de la marche de l'homme. Fr. 12 franc.
Fr. 14 franc. — Répertoire-Boussole (complet) Hippodromique (complet pas des allures du cheval).
nickel, échapp. cyl. 5 rubis, 18 lignes. Fr. 13 franc plus grande observée, très solide, boîte
MONTRE-RETOURNEUR, cadran éclairant dans la
Spécialités pour Militaires



Afrique après l'avoir bravement servi en Chine et autour de Paris.
Quant à M. Ferdinand de Lesseps, se rappelle-t-il encore la phrase de belle allure, tombée de sa plume un soir d'espérance, et qui mit tant d'énergie au cœur des soldats de la deuxième armée de Paris?

UN BRAVE

Le général Goze, qui vient de mourir près de Nancy, s'était distingué dans toutes nos guerres modernes.
A Inkermann, alors qu'il était lieutenant-colonel, il vit son colonel tomber mort à ses côtés : le porte-drapeau est tué, le drapeau du 6^e de ligne va être enlevé par l'ennemi : on lutte corps à corps dans un épais brouillard. Le lieutenant-colonel ramasse le drapeau, s'en saisit, l'agite au-dessus de sa tête en criant : « Au drapeau, 6^e de ligne ! »
A ce cri, à ce geste, les soldats accourent et dans un suprême effort refoulent les Russes : une balle traverse le bras de leur héroïque chef : malgré sa blessure, il reste jusqu'à la fin sur le champ de bataille.

Le 7 juin 1855, l'armée française attaqua le Mamelon-Vert. La 1^{re} brigade de la division Camon s'élança avec une fougue irrésistible, s'empara de la redoute, mais ne put s'y maintenir. Le 6^e de ligne était resté en réserve.
« — Colonel, dit le général Camon au colonel Goze, il faut que le 6^e de ligne se rende maître du Mamelon, dût-il y rester jusqu'au dernier. »
« — Je serai dans un quart d'heure », répondit le colonel. Vingt minutes après, le drapeau français flottait, définitivement cette fois, sur le Mamelon-Vert.

... L'année terrible frappa au cœur le général Goze. Ce n'était pas seulement pour lui l'armée vaincue, la France humiliée; nos désastres avaient enlevé Metz à la France. Son foyer natal avait passé sous le joug de l'ennemi.

Il ne voulut jamais revoir Metz, et, après sa retraite, il vint habiter près de Nancy à Lay-Saint-Christophe. Toujours passionné pour l'armée, il était resté jeune en dépit des ans, gardant un patriotisme indomptable et une invincible espérance. Un jour, on lui demanda d'écrire sa devise sur un album de valeur, et cet octogénaire écrivit d'une main encore ferme : « Tout pour la revanche ! »

UN AMI DE LA FRANCE

Il vient de mourir, en Russie, dans le gouvernement de Kharkof, l'un des fervents amis de la France, un agriculteur distingué, qui ne possédait pas moins de 90,000 hectares de terres. M. Karitonenko avait, à cinquante-quatre ans, appris le français. C'est à lui qu'on pourrait appliquer le vers du poète :

Tout homme a deux patries, la sienne et puis la France.

Il ne manquait jamais d'affirmer sa sympathie pour notre pays. En 1874, on parlait d'une nouvelle guerre que l'Allemagne voulait déclarer à la France, et tous les yeux se tournaient vers le Czar, l'arbitre de la situation. M. Karitonenko vint un jour à la gare de Karkof, saluer le Czar, qui revenait de Livadia, en Crimée, et regagnait Saint-Petersbourg et là, en présence de toutes les autorités du gouvernement, il lui dit textuellement : « Sire, si vous faites la guerre à l'Allemagne, moi, Ivan Guérasimovitch Karitonenko, j'arme et j'entretiens pendant toute la durée de la guerre, une division de cavalerie ! »
Ces paroles hardies, — dix-huit ans avant Cronstadt, — eurent un énorme retentissement en Russie et en Allemagne.

Plus tard, en 1886, le général Saussier, gouverneur de Paris, avait prononcé sur la tombe du général Pittié des paroles pleines de cordialité pour la Russie. Quelques semaines après, il recevait de Moscou un précieux objet d'art, une coupe et une cuillère en or ciselé et de forme particulière, accompagné d'une lettre dont je détache un fragment :

« Je prends la liberté de vous offrir, général, notre « russe, le nom caractéristique de l'idée qu'il renferme : « Bratina », et je vous prie par cette lettre, de vouloir bien l'accepter. Dans notre vieille Russie, d'après un usage séculaire, c'est une coutume nationale, en signe de rapports amicaux et de liens fraternels, de manger « dans la même marmite et avec la même cuillère. L'uisse « cette « Bratina » servir à vous rappeler, général, l'impression faite de bonté et d'honneur, que vos sincères « et héroïques paroles ont produite à Moscou et dans « toute la Russie. »

« J.-G. KARTONENKO. »

LE MARÉCHAL LEFEBVRE

Le maréchal Lefebvre avait un camarade de régiment qui vint le voir un jour et qui admira, non sans un sentiment d'envie, son bel hôtel, ses belles voitures, sa nombreuse livrée, ses magnifiques appartements, tout le train enfin d'un grand seigneur de l'Empire.

« — Parbleu, lui dit-il, il faut avouer que tu es bien heureux, et que le ciel t'a bien traité ! »

« — Veux-tu, lui répondit le maréchal, avoir tout cela ? »

« — Oui, certainement. »

« — La chose est très simple; tu vas descendre dans la cour de mon hôtel, je mettrai à chaque fenêtre deux soldats qui tireront sur toi; si tu échappes aux balles, je te donnerai tout ce que tu envies. C'est comme cela que je l'ai gagné. »

(Extrait de la Mosaïque des écoles, par Henri Collas.)

A LA TIENNE, ETIENNE !

Un des traits particuliers au caractère du soldat français, c'est la gaieté.
On ferait un livre intéressant avec les histoires qui se racontent dans les chambrées. Cet entrain gouailleur le suit dans les manœuvres, dans les marches les plus pénibles et ne l'abandonne pas à la veille des plus rudes journées.

Cette joyeuse humeur fait l'étonnement des populations étrangères auxquelles il se trouve mêlé.
Au Tonkin, cette heureuse insouciance du soldat français ne contribuait pas peu à nous gagner les sympathies

Que diable voit-il vouloir en avoir ? Dans notre sérieux, c'est à personnages impudiques de triquer l'explication. A quelque ten d'inspection attentionnaires. Le maire fut à cette occasion. Au dessert, qu'elles, il se leva et dit, il lui dit : « A la tienne, Je donne à p cette façon de f

Sal

Là où flotte Patrie !

Le Drapeau citoyen, est plus haute au On ne saura évergumènes rissent l'espoir vénéré, de le ter aux yeux un symbole chiffron.

Un vulgaire Je m'adres quelques mot chiffon a enfâ core !

Je ne cherche je le sais déjà je vous avez qui, lors du C liser à vos ye en est un sûr

Si le drapeau la Patrie, que lointaine, il e l'hôtel du Co du navire qui un signe de r pire prestige

Au plus fort au soldat qui poste d'honne

Quand une sit le drapeau sûr d'être sui prouver.

Les exempl permettez-mc

En 1796, à blique tenait tre elle, nos sans souliers gardé par l'ar

En vain, les des soldats p tombent succo

ral Augereau pont, un drap suivre, une d

encore. Témo promettre le t

jusque là, le vvement de c

des mains d'A crient :

« — Grenad Lodi ? Suivez est enlevé.

Electrisés, Austerlitt traite qui risq

teuse, le con l'aigle et crie

« Mes enfâ rez-vous ? Ah

Le régimen A Rivoli, or

ligne, reprend Drapeau du r

le remettant à mot avant d'e

« Je meurs

A Waterloo aujourd'hui 76

Journal du Soldat Pour la Patrie!!!

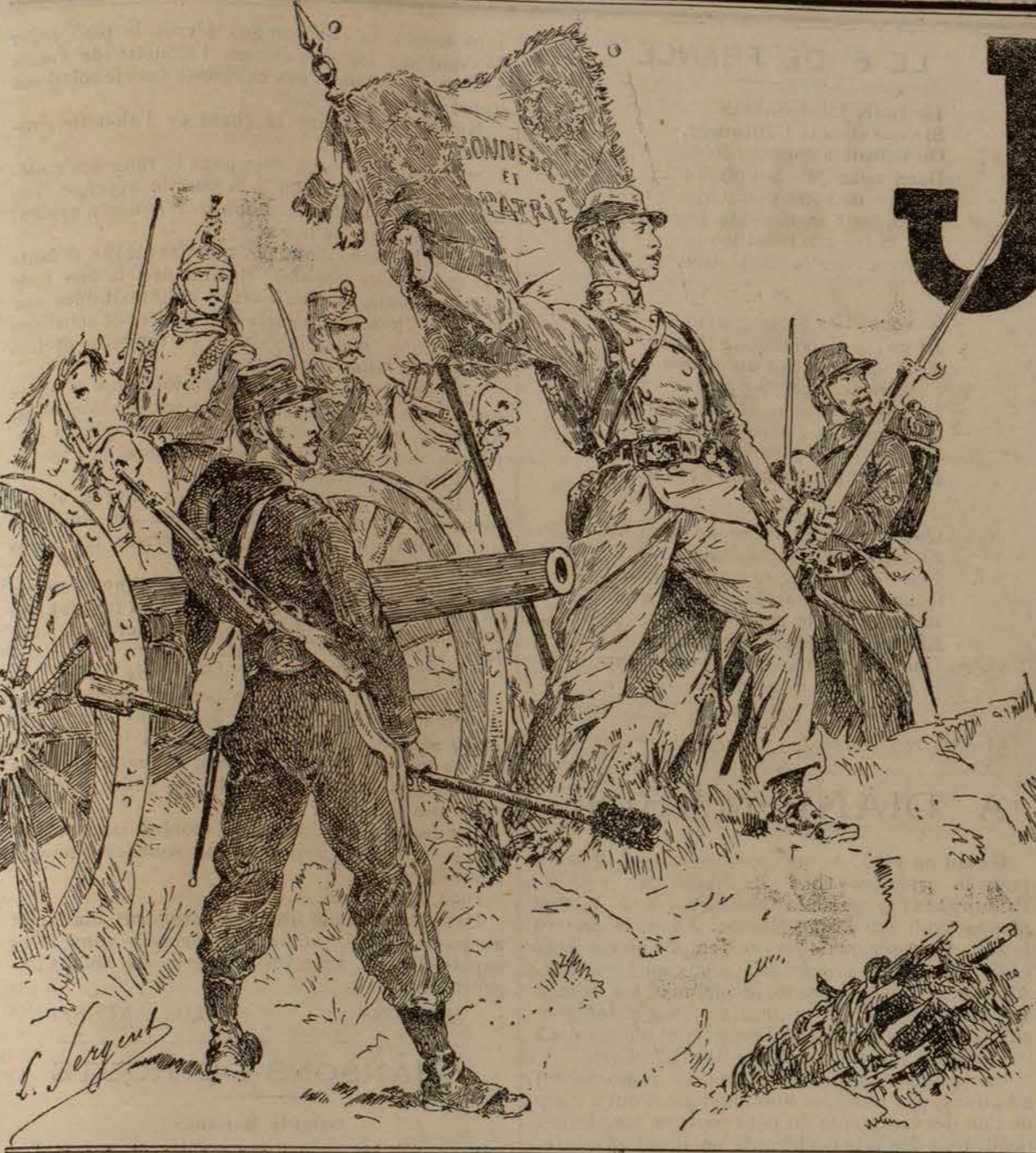
Table with columns for ABONNEMENTS, HEBDOMADAIRE, and PUBLICITÉ. Includes subscription rates and publication details.

LA LECTURE ET LE SOLDAT

Lisez, mes chers camarades, lisez beaucoup. La lecture, c'est le pain moral du soldat. Les Arabes, ces philosophes du désert, le regardent comme l'un des trois bonheurs possibles sur cette terre.

LA PATRIE

Je ne connais pas sur la Patrie une page plus belle, plus émouvante que celle d'Emile Souvestre. Ce sincère écrivain, injustement délaissé aujourd'hui, comme tant d'autres de la vaillante génération à laquelle il appartenait, a donné de la Patrie cette noble définition, si grande dans sa simplicité.



Devant les chefs de notre Armée, devant ceux qui la conduiront un jour à la bataille et à la victoire, le Journal du Soldat s'incline respectueusement.

Aux Soldats d'aujourd'hui, à ceux d'hier et de demain, qui viendront se ranger sous les plis du Drapeau tricolore quand sonnera le suprême Garde à vous!

Sur la tombe des Enfants de la Patrie morts glorieusement en combattant pour elle, il dépose l'hommage ému de la Reconnaissance, cette fleur du Souvenir toujours vivace au vieux pays de Gaule.

Et il pousse le cri de ralliement qui fait battre à l'unisson toutes les poitrines françaises et contient son seul programme: Vive la France!

AUX SOLDATS DE FRANCE

C'est pour vous que ce journal a été créé, vous tous qui, depuis le général blanchi sous le harnais jusqu'au conscrit imberbe, tenez dans vos mains les destinées de la Patrie.

Nous savons qu'en plaçant votre cause, en parlant de ce qui vous touche, nous sommes sûrs de trouver un écho sympathique chez tous ceux qui mettent les intérêts de la France au-dessus des querelles stériles des partis.

N'êtes-vous pas la nation elle-même, vous dans les rangs de qui sont confondues toutes les classes de la société, les riches et les pauvres, qui payez indistinctement la dette de dévouement à laquelle n'échappent pas ceux qui touchent au seuil de la vieillesse?

C'est l'honneur du pays d'avoir compris que son avenir était intimement lié au vôtre, et qu'il ne saurait laisser s'affaiblir l'armée sans compromettre sa propre existence.

Aussi, quand il s'agit d'elle, tous les dissentiments s'évanouissent et, d'un élan unanime, on applaudit aux sacrifices qu'impose la nécessité de la maintenir à la hauteur de la mission sacrée qui lui est confiée.

Sur vous, repose le salut commun; à vous, sont remises la garde de nos frontières, la sécurité de nos familles.

C'est parce qu'on le sait, que partout on vous honore. La foule suit d'un regard recueilli le régiment qui passe et l'artiste, l'écrivain, n'obtiennent jamais un succès plus éclatant que lorsqu'ils produisent un chef-d'œuvre destiné à vous glorifier.

Grand est votre rôle, ô soldats, mais grands aussi sont vos devoirs. Observer religieusement la règle inflexible de la discipline, braver les intempéries des saisons, supporter gaiement les fatigues des longues courses, toutes les misères du métier, c'est la loi que vous acceptez sans murmurer, convaincus que vos épreuves ne sont pas stériles.

La réunion au foyer

Lundi, à une heure de l'après-midi, a eu lieu au foyer du public du théâtre municipal, une réunion de tous les artistes de la troupe lyrique et dramatique.

M. le maire de la ville de Nancy Monsieur le maire, En présence de la triste situation dans laquelle nous laisse M. Dolnay, nous venons au nom de tout le personnel du théâtre municipal de Nancy, faire appel à votre haute bienveillance.

Un mois complet d'appointements est dû aux artistes lyriques, de comédies, musiciens et cadres de chœurs; bien peu ont touché de très faibles acomptes.

M. Dolnay a déclaré hier soir qu'un 20 0/0 environ pouvait nous revenir sur la dette totale, nous vous prions de considérer M. le maire, combien est désirable cette faible somme qui, ainsi répartie, ne nous permet même pas de mettre à exécution nos projets de départ.

Nous venons donc solliciter de votre bienveillance la faveur de bénéficier du cautionnement (droits d'auteurs prélevés) déposé à la mairie et dont le retrait à notre profit majorerait notre créance d'autant.

Ainsi rétribués, nous ne serions que faiblement récompensés, nous le croyons M. le maire, de tous nos efforts, de notre conscience artistique pendant toute la saison théâtrale et de notre attitude pendant la crise pécuniaire où chacun de nous a conservé son calme et sa dignité pour mener à bonne fin la campagne théâtrale.

Nous posons donc l'exigence jusqu'à implorer de vous un secours qui nous indemnise sinon de toute notre créance du moins d'une somme qui permette à chacun de faire face à ses petites affaires.

En ces tristes circonstances, l'éloquence nous manque pour bien vous dépeindre notre situation, mais, nous en sommes sûrs, vous la comprendrez, et vous viendrez en aide à toute la petite famille artistique qui fut si heureuse de vous distraire tout l'hiver et qui emportera du public de la ville de Nancy et du premier de ses magistrats, le plus reconnaissant souvenir.

Dans l'espoir que nous ne vous aurons pas invoqué en vain, Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de notre respectueux dévouement. (Suivent les signatures).

Concert au bénéfice des artistes

Une commission est ensuite nommée pour s'occuper d'une représentation de gala à organiser au bénéfice des artistes. Elle est composée de MM. Girard, Thierry, Lorentz, Démon, Candé-Sureau.

M. Roussel, secrétaire-général de la mairie, en l'absence de M. le maire, a promis la salle Poirel.

On décide donc que le concert aura lieu mardi soir, à la salle Poirel. On demande le concours de MM. Cailhard et Farouch, nos concitoyens, qui l'accorderont avec plaisir. M. Thierry est chargé de se rendre à la Compagnie d'électricité pour demander autant que possible un éclairage gracieux.

On décide que le prix unique des places sera fixé à deux francs et que les bénéfices seront partagés par part égale entre tous les artistes.

M. Metté, chef machiniste, annonce qu'il abandonne à ses aides-machinistes la part qui pourra lui revenir du concert et du reliquat de la recette.

Nous publierons le programme du concert, et nous engageons vivement les Nancéiens à s'y rendre en foule. C'est un véritable acte de charité qu'ils feront vis-à-vis d'une grande partie de petits emplois qui n'ont même pas l'argent nécessaire pour se rendre dans les villes où ils sont engagés pour la saison de Pâques.

Trottoirs en bitume

L'Administration municipale vient d'être informée que certains entrepreneurs adressent aux propriétaires, dont les trottoirs en bitume sont à réparer, des prospectus imprimés contenant des tarifs moyennant lesquels ils exécutent ce genre de travaux.

Plusieurs propriétaires ayant cru que ces tarifs avaient un caractère officiel, l'Administration municipale s'empresse d'avertir le public qu'il est entièrement libre dans le choix de ses entrepreneurs; que la Ville n'en désigne et n'a à en désigner aucun et que toutes les offres qui peuvent lui être faites dans cet ordre d'idées, sont de simples réclamations auxquelles l'Administration est absolument étrangère.

TRISTE FIN DE LA SAISON THÉÂTRALE

Pendant toute la matinée de lundi, des groupes formés sur la place Stanislas ont occupé l'attention publique. Quelques personnes croyaient même à l'éclosion d'une nouvelle grève. Ce n'était pas une grève. C'était une affaire non moins fâcheuse pour les intéressés.

Depuis deux jours, des bruits sourds couraient à ce sujet. Les artistes, dont les engagements expiraient dimanche soir, se montraient inquiets. Le billet qui devait leur indiquer l'heure du paiement n'avait pas été affiché suivant l'usage. Enfin dimanche soir, après la représentation, vers minuit, la bombe éclatait. Le directeur faisait offrir 20 pour cent aux artistes sur ce qui leur était dû.

Des scènes violentes suivirent la surprise de cette proposition. Quelques-uns des artistes se rendirent au domicile de M. le maire qui leur donna rendez-vous pour le lendemain, neuf heures, dans son cabinet. Cette entrevue eut lieu à l'heure assignée et M. le maire fournit à la délégation envoyée par la troupe des explications sur la conduite de l'Administration dans cette malheureuse affaire.

L'Administration municipale, comme le bruit en avait transpiré, avait sauvé la direction menacée de déconfiture à la fin du mois de décembre dernier, et depuis cette époque elle n'a cessé de consigner toutes les recettes ainsi que la subvention de la ville entre les mains de M. Roussel, caissier du théâtre. M. Dolnay n'a pu disposer d'un sou. Il n'a reçu personnellement que 800 fr. en deux fois pour ses besoins personnels.

La déconfiture finale n'est donc le fait d'aucune malversation, d'aucun gaspillage. Elle est tout simplement la conséquence de recettes insuffisantes par rapport aux engagements pris par la direction.

Le déficit, paraît-il, s'élève à 12 ou 13,000 fr.

Dans cette situation pénible pour tous, les plus à plaindre sont encore les malheureux choristes qui gagnent si peu et qui doivent être rendus mardi ou mercredi à Troyes pour la saison de Pâques. On nous assure que la municipalité a pris immédiatement des mesures pour venir en aide à ces pauvres gens.

Quant aux autres artistes, ils devront attendre les délais nécessaires aux opérations d'une liquidation judiciaire avant de toucher ce qui pourra leur revenir sur le reliquat de caisse, qui, dit-on, ne dépasse pas 4,000 fr.

La troupe de comédie devait, on le sait, donner des représentations pendant le mois d'avril. Il est probable que le liquidateur judiciaire prendra des mesures pour que ces représentations aient lieu, à moins que les artistes ne s'associent pour exploiter eux-mêmes le théâtre pendant quelques semaines.

De toutes façons notre concours et notre sympathie leur sont totalement acquis. Une somme de 12 fr. 50 a été remise à chacun des choristes par la municipalité pour parer aux premiers besoins.

L'honneur du Drapeau, qui porte dans ses plis l'âme même de la Patrie, qui, sur les mers, dans les régions lointaines, est le symbole du foyer, du berceau de vos enfants, du tombeau de vos ancêtres.

En rappelant son histoire nous raconterons un passé dont nous avons droit d'être fiers. Ralliez-vous autour de lui, prêts, comme ceux qui vous ont précédés, à verser pour lui la dernière goutte de votre sang.

Qu'importe que sa couleur ait changé, il est toujours celui qui conduisit à la victoire Jeanne d'Arc, Turenne, Condé, les héros de la République et de l'Empire.

Souvenez-vous de ces jours d'éclatants triomphes, mais n'oubliez pas ceux qui nous ont légué non la honte, — on n'a pas à rougir d'une défaite, — mais la tristesse et le deuil.

Souvenez-vous de la Patrie mutilée et meurtrie, de nos campagnes ravagées, de nos maisons incendiées, de toutes les victimes qui reposent dans la terre allemande, où la captivité a fait plus de morts que les balles et les obus des champs de bataille.

Souvenez-vous aussi des frères d'Alsace et de Lorraine qui, brutalement détachés de la grande famille française, attendent l'heure où la Justice prendra sa revanche et protestera hautement contre l'infâme maxime: la Force prime le Droit.

Soldats, cet appel vous arrive du pays lorrain, dont le patriotisme n'a pas été refroidi par cette pensée qu'il lui coûtera plus cher qu'à tout autre.

Que du nord au midi, de l'orient au couchant, nos cœurs battent à l'unisson. Ne laissez jamais l'abattement y entrer, ni s'éteindre le rayon de l'Espérance!

Ne sommes-nous pas les descendants de ces Gaulois qui tombaient en riant et ne connaissaient qu'une crainte, que le ciel ne s'écroutât sur eux!

Et toi, notre Patrie commune, France adorée que l'on représentait à nos yeux d'enfants sous les traits d'une belle jeune femme, au doux et fier visage, au clair regard et au front pur, c'est à tes pieds que nous venons prêter serment d'inaltérable fidélité au Drapeau et déposer l'hommage des vœux de bonheur, de prospérité, de grandeur, que forme pour la bien-aimée Patrie française.

Parmi les hauts témoignages de sympathique approbation que nous avons reçus, nous ne pouvons résister au désir de rendre public celui que nous a fait l'honneur de nous adresser M. Jules Claretie, membre de l'Académie française. Voici ce vibrant appel, empreint du plus pur patriotisme:

Vous avez raison de publier le JOURNAL DU SOLDAT. Plus que jamais il faut se grouper autour du Drapeau et tout coup de clairon, tout roulement de tambour, sera pour nous un Sursum corda. En haut les cœurs, et relevons les yeux vers les trois couleurs! La boue est à nos pieds, la lumière est là-haut! Et il nous faut adorer et servir ce que la fumée de la bataille peut envelopper, ce que les balles peuvent déchaîner, mais ce que mille fange ne peut tacher.

Je vous félicite de l'œuvre entreprise et je souhaite le succès à la durée à ce journal imprimé à la frontière, et consacré à la Patrie... JULES CLARETIE. Paris, mars 1893.

L'armée et la nation ne font plus qu'un. Elles se confondent avec entraînement l'une dans l'autre. L'écolier d'hier se complète au régiment. Il y goûte la mâle satisfaction du devoir. Il s'y élève à la religion du Drapeau et à la foi de la Patrie. Il est fier de son uniforme qui personnifie la valeur, la loyauté, le dévouement que la fille et la sœur du soldat cherchent le fiancé digne d'elles.

La France des chevaliers renait et le chevalier moderne travaille, approfondit, apprend la grande guerre et on élargit les hautes études.

Honneur à l'Armée dans les admirables spectacles qu'elle nous donne! Honneur à ses revues solennelles qui ne sont pas seulement de brillants défilés, d'éclatantes parades, mais des préludes aux luttes formidables de Titans combattants! Honneur à notre armée pour sa noble attitude, pour ses grands noms, pour ses immortels souvenirs!

On fait mieux son devoir, lorsque le souvenir de ces crânes soldats revient à la mémoire. Un peuple qui sait lire, est un peuple de braves.

Mars 1893. Général IUNG.

LE SOLDAT

Dans la France, que tout devise, Quel Français a pris pour devise, « Chacun pour tous, tous pour l'Etat! » Le Soldat.

Dans nos heures d'indifférence, Qui garde au cœur une espérance, Que tout heurte et que rien n'abat? Le Soldat.

Qui fait le guet quand tout sommeille? Quand tout est en péril, qui veille? Qui souffre, qui meurt, qui combat? Le Soldat.

O rôle immense! O tâche sainte! Marchant sans cris, tombant sans plainte, Qui travaille à notre rachat? Le Soldat.

Et sur sa tombe obscure et fière, Pour récompense et pour prière, Que voudrait-il que l'on grève? UN SOLDAT.

Paris, mars 1893. PAUL DÉROULEDE.

En ce temps de désespérant pessimisme où rien ne reste debout de ce qui fut notre foi, nos enthousiasmes, notre idéal, il est réconfortant de voir de pareilles choses, d'un sentiment si élevé, exaltant si noblement un culte que, Dieu merci, un soldat conservera toujours au plus profond du cœur.

La Patrie! n'est-ce pas l'Armée, n'est-ce pas la France? cette nation artiste qui s'est faite nation militaire sans cesser d'être artiste?

L'armée, comme nous l'écrivait récemment Jules Claretie, c'est ce qu'il y a de plus généreux dans le pays. C'est — avec les écrivains de génie, — ce qui nous fit et ce qui nous garde une patrie.

L'armée et la nation ne font plus qu'un. Elles se confondent avec entraînement l'une dans l'autre. L'écolier d'hier se complète au régiment. Il y goûte la mâle satisfaction du devoir. Il s'y élève à la religion du Drapeau et à la foi de la Patrie.

Honneur à l'Armée dans les admirables spectacles qu'elle nous donne! Honneur à ses revues solennelles qui ne sont pas seulement de brillants défilés, d'éclatantes parades, mais des préludes aux luttes formidables de Titans combattants! Honneur à notre armée pour sa noble attitude, pour ses grands noms, pour ses immortels souvenirs!

Mars 1893. ROGER DE BEAUVOIR.

NOS GLOIRES NATIONALES

La statue de Lasalle à Lunéville

La cour d'honneur de l'ancien palais du roi Stanislas verra se dresser prochainement la statue équestre du célèbre cavalier qui avait traversé sain et sauf tous les champs de bataille de la République et de l'Empire et qui est tombé dans une dernière charge au moment où, après deux jours de lutte acharnée, se décidait en notre faveur la grande victoire de Wagram.

Cette cérémonie ne sera pas seulement un hommage rendu à la mémoire d'un soldat mort au champ d'honneur. Elle aura une portée plus haute. Elle glorifiera les vertus sans lesquelles l'armée — cette noble protectrice de l'indépendance et de la dignité de la patrie — ne serait qu'un ramassis d'hommes livrés à toutes les passions. C'est par ces vertus que l'armée française — à travers de terribles événements, tentée sous tant de formes par les suggestions pernicieuses de la politique — a su conserver intact le dépôt qui lui a été transmis. C'est grâce à ces vertus que jamais elle ne ressemblera aux bandes des Républiques de l'Amérique du Sud, ni aux faiseurs de pronunciamientos d'autres nations latines.

Les vertus qui seront célébrées par l'inauguration de la statue de Lasalle, sont la fidélité aux devoirs militaires aux époques les plus troublées, le sacrifice de la vie pour l'accomplissement du moindre de ces devoirs, la fraternité d'armes entre adversaires qui se sont loyalement combattus.

Rien n'est saisissant comme la lucidité avec laquelle Lasalle, âgé de dix-huit ans et demi, a su prendre en pleine Terreur le parti que lui com-

Qu'il dire ! Le maire était très intrigué, le jour de la course...
pays, répondit le sergent du ton le plus...
si que l'on témoigne son respect aux...
portants qui veulent bien nous faire l'hon-...
avec nous.

Salut au Drapeau !

Le Drapeau, a dit Napoléon, là est la...
pour tous les peuples, pour tous les...
l'emblème de la Patrie, depuis la...
l'indépendance de la Patrie !

Un VIEUX SOLDAT.
BIBLIOGRAPHIE
(II sera fait un compte-rendu succinct de tous les ouvrages dont un exemplaire parviendra au Journal.)

Paris : La Malmaison - Le Bourget - Le 31 Octobre, par ALFRED DUQUET.
M. Alfred Duquet vient de publier dans la Bibliothèque Charpen-...
la continuation de la très intéressante série des volumes qu'il...
consacra à la guerre de 1870-1871.

Annuaire illustré de l'Armée française
Tous ceux qui s'intéressent aux choses de notre armée, tous ceux...
qui, pour une raison ou une autre, ont besoin de renseignements sur...
les appels, les convocations, les dispenses, les engagements, etc.,

La Plume et l'Épée
Une réunion, dite de la Plume et de l'Épée, s'est constituée...
dernièrement à Paris. Elle a pris pour devise : Glorifier le passé,

Le colonel Cubière, du 1er léger, de ligne, voit son porte-aigle tom-

Vous avez devant les yeux un exemple tout récent :
N'est-ce pas sous les plis du Drapeau aux trois couleurs que la vaillante phalange du colonel Dodds a conquis le Dahomey, défendu par des noirs bien armés, dont on n'a pu contester le courage ?

« C'est la vue du Drapeau qui raffermait les défaillances, parce qu'il nous montrait la Patrie vivante !
« C'est qu'il nous semblait que dans ses plis agités par la brise passait le souffle mystérieux des ancêtres morts pour la gloire, pour l'honneur et l'indépendance de la Patrie !

« Montrez à tous que vous n'avez pas dégénéré, que vous êtes toujours les dignes fils de la Gaule qui pendant quatorze siècles, sous les rois, sous la République, sous Napoléon, ont promené les couleurs de la Patrie aux quatre coins de l'Europe et au-delà des mers, sur tous les continents ! »

En présentant les armes, vous éprouverez une sensation reconfortante, vous brûlerez d'arracher le voile de deuil qui plane depuis vingt ans sur les trois couleurs, objet de votre respect et vous aurez comme la vision lumineuse de l'avenir, je veux dire, le pressentiment du triomphe final !

BIBLIOGRAPHIE

Paris : La Malmaison - Le Bourget - Le 31 Octobre, par ALFRED DUQUET.
M. Alfred Duquet vient de publier dans la Bibliothèque Charpen-...
la continuation de la très intéressante série des volumes qu'il...
consacra à la guerre de 1870-1871.

Annuaire illustré de l'Armée française
Tous ceux qui s'intéressent aux choses de notre armée, tous ceux...
qui, pour une raison ou une autre, ont besoin de renseignements sur...
les appels, les convocations, les dispenses, les engagements, etc.,

La Plume et l'Épée
Une réunion, dite de la Plume et de l'Épée, s'est constituée...
dernièrement à Paris. Elle a pris pour devise : Glorifier le passé,

Le colonel Cubière, du 1er léger, de ligne, voit son porte-aigle tom-

A NOS FUTURS COLLABORATEURS

Les colonnes du Journal du Soldat sont ouvertes à ceux de ses lecteurs, écrivains ou artistes, qui voudront lui confier pour la reproduction, soit de courtes fantaisies littéraires, récits de campagne ou de manœuvres, souvenirs de la vie militaire, nouvelles, contes patriotiques, anecdotes, bons mots de chambre, chansons de route, etc., soit des dessins originaux, ni banal, ni trop... gaulois.

Le Journal du Soldat voudrait publier successivement les communications dans les divers corps d'armée, du grade de caporal à celui d'adjudant, ainsi que les décorations, citations à l'ordre, etc. Il compte sur l'obligeance de ses lecteurs pour les lui signaler, la communication officielle de ces documents, quoique sollicitée, n'étant guère probable.

POUR RIRE

Il y a quelques années s'était retiré à Bordeaux, le vieux général comte Darmagnac, bien connu par sa bravoure. Il signait quelquefois d'Armagnac. Un malicieux lui dit un jour :
— Pardon, général, mais il me semblait que votre nom s'écrivait en un seul mot ?

Un capitaine retraité demande, il y a quelques jours, une jeune rentière en mariage :
— J'ai, dit-il à son beau père, une rente de mille francs et deux belles campagnes.
Le mariage conclu :
— Quelles sont vos compagnes ? demande la jeune femme.
— Mais, répond le mari, celle de Crimée et celle d'Italie.

Un lieutenant de vaisseau, allant rejoindre son poste, monte en wagon. En face de lui, une charmante jeune femme vient s'asseoir. Regards brillants, conversation échangée, puis, cour assidue. Il va jusqu'à lui baiser les doigts. Enfin le train s'arrête, le fougueux lieutenant, brûlant ses derniers vaisseaux, offre son bras à l'inconnue, lui demandant la permission de l'accompagner jusqu'à sa porte.
— Volontiers, lui répond celle-ci, vous resterez dîner avec nous, et je vous présenterai à mon mari, — votre amiral.

Dans un bal, une jeune femme semble embarrassée entre deux danseurs auxquels elle a également promis.
— Pardon, dit un jeune sous-lieutenant à un vieux capitaine, son rival, qui fait valoir ses droits à la préséance ; pardon, capitaine, le « tour » ici, n'est plus à l'« ancien » ; il est au « choix ».

Echo de l'armée territoriale :
Le sergent Brisquard, chargé de faire la statistique des hommes de sa demi-section, interpelle un soldat.
— Vous, n° 4, voudriez-vous me dire votre nom ?
— Chergent, je m'appelle Porphyre Joyeux.
— Très bien. Et votre âge ?
— J'ai eu trente et un ans aux fumiers.
— Parfait. Et quel culte professez-vous ?
— Vous dites, chergent ?
— Je vous demande quel culte vous professez.
— Ivateur, chergent.
— Qu'est-ce que ça ?
— Culte ivateur, chergent.

Une jeune blanchisseuse à un invalide qui lui fait la cour :
— Vous ! allons donc, il y a longtemps que la retraite a sonné !
— La retraite, c'est possible ; mais l'extinction des feux, pas encore !

Un militaire s'arrête devant un guichet de chemin de fer pour prendre son billet.
— Oh allez-vous, militaire ? demande le recouvreur.
— Bourges en Berry, sans vous offenser.
— Quelle classe ?
— Classe 1892 !!!

Une gentille soubrette consulte un médecin :
— Pour que je puisse donner un diagnostic sur votre cas, il faudrait que vous me disiez si votre pays est fiévreux.
— Mon pays, non, il est marécageux des logis chef dans les husards !...

Un caporal « instructeur » à ses soldats, et faisant un gros lapsus :
— Au commandement de « Halle ! » on rapproche le pied qui est à terre de celui qui est en l'air... et l'on reste immobile !!!

Nos marins.
Le paquebot « roule » effroyablement. La mer est démontée. Tout espoir semble perdu.
— Comment, dit un des passagers à un vieux « mathurin » qui grignote tranquillement un morceau de pain, vous mangez dans un pareil moment ?
— Dame ! répond le marin, il est toujours bon de casser une croûte avant de boire un coup.

Le Gérant : CRÉPIN-LEBLOND.

Le jugement du tribunal
Lundi après midi est venue, devant le tribunal de commerce, l'affaire de M. Dolnay, directeur du théâtre.
Le tribunal a prononcé la faillite et ordonné le dépôt de M. Dolnay à la maison d'arrêt.
Le dépôt de M. Dolnay à la maison d'arrêt a été motivé en partie par cette déclaration de celui-ci qu'il avait l'intention de quitter Nancy lundi soir.

Des groupes nombreux ont stationné devant le tribunal de commerce aussitôt que le jugement a été connu. La police, dirigée par M. le commissaire central, les a immédiatement dispersés. Le plus grand calme n'a du reste cessé de régner. M. Dolnay est resté dans le local du greffe pendant qu'on se rendait chez M. Toussaint, syndic de la faillite, afin de procéder à un interrogatoire immédiat. M. Toussaint n'ayant pas été trouvé chez lui, un fiacre a été amené et M. Dolnay a été conduit à la maison d'arrêt accompagné par M. Marchand, inspecteur de la sûreté.

M. l'adjoint Guérin a répondu lundi à trois heures et demie, à M. Giraud qui avait envoyé au maire une demande de secours au nom des artistes du théâtre municipal que la demande allait être examinée par l'administration avec la plus grande bienveillance.

Voici le programme du concert vocal et instrumental qui sera donné mardi, 28 mars, à huit heures du soir, salle Poirel, au profit des artistes et employés du théâtre municipal de Nancy, avec le gracieux concours de MM. Hekking et Stéveniers, professeurs au Conservatoire, de MM. Farrouch et Caillard et de M^{me} Mailly-Fontaine.

PREMIÈRE PARTIE
1. Ouverture, par l'orchestre. — 2. Monologue, par M. Mosnier. — 3. La Vierge de Manola, par M^{me} Darcy. — 4. Duo par M. Morton et M^{me} Bréhy. — 5. Solo de violon, par M. Stéveniers. — 6. La Présentation, par M^{me} C. Sureau. — 7. Air chanté par M. Giraud. — 8. Le Canon belge, monologue, par M. Coutard.

DEUXIÈME PARTIE
1. Le Voyage en Chine (chœur). — 2. Romance chantée par M. Vincent. — 3. Chansonnette, par M^{me} Roger. — 4. Romance, chantée par M. Farrouch. — 5. Solo de violon, par M. Hekking. — 6. Monologue, par M. Caillard. — 7. Air des Noces de Jeannette, par M^{me} Mailly-Fontaine. — 8. La Malle mystérieuse (scène de prestidigitation), par M. Morton et M^{me} Bréhy.
Prix d'entrée unique : 2 fr.

Le bureau de location sera ouvert pendant toute la journée chez le conservateur de la salle Poirel.
On pourra numéroté ses places moyennant un supplément de cinquante centimes.

Musée de peinture et de sculpture

Le baron Alphonse de Rothschild a offert à la ville de Nancy, pour son Musée de peinture et de sculpture, les œuvres suivantes :
1° Boucher, groupe en bronze, par Paul Aubé ; — 2° L'enfant aux cerises, gravure encadrée, de Mathey, d'après John Russel ; — 3° Mendiant breton, gravure encadrée, de Charles Giroux, d'après Théodule Ribot ; — 4° Le drapeau, gravure encadrée, de Lucien Quarante, d'après Georges Moreau de Tours ; — 5° Labourage normand, gravure encadrée, d'Emile Salomon, d'après Rosa Bonheur.

Proposé 6 Avril

Le nouveau Tribunal.

C'est la semaine prochaine, probablement mercredi et jeudi que l'ancien Tribunal de commerce sera transféré dans le nouveau bâtiment, l'ancien hôtel de la Préfecture, au local aménagé par le soins de M. André, architecte du département, dans le bâtiment de la cour d'appel.

Ce n'est pas à un travail facile que M. André a dû procéder pour arriver à installer le plus commodément possible les services divers et pour satisfaire autant d'exigences. Autre chose est de tailler sur un espace libre et spacieux ou de tirer parti non seulement d'un espace limité, mais encore d'un édifice construit pour un tout autre usage. On doit donc tenir compte des difficultés qu'il a fallu vaincre et dont il nous semble que M. l'architecte du département a su fort bien triompher.

Une première difficulté à vaincre consistait à assurer l'indépendance des services de la Cour sans pour les assises, dont tout le mouvement s'opère dorénavant, sur la demande de la Cour elle-même, par les accès du tribunal. Cette indépendance est assurée, quelques inconvénients qu'elle doive entraîner. Mais ces inconvénients, comme par exemple le stationnement du panier à salade sur la terrasse de la Pépinière et l'affluence qui ne peut manquer de s'y produire quand un procès passionnera le public, ne sauraient être imputés à l'architecte. Au surplus, si ces inconvénients prenaient de trop grandes proportions, ou simplement quand la Cour et le tribunal se seront accoutumés à vivre côte à côte, il sera facile d'y obvier et d'élargir entre les deux juridictions des moyens de communication qu'on a eu la sagesse de ne pas entièrement supprimer.

On sait que les bâtiments de la cour d'appel, construits par le célèbre architecte Boffrand, à l'origine servaient d'habitation à une famille princière et s'appelaient l'hôtel de Salm. Leur façade, soit dit en passant, fut acceptée comme type par Hérisson pour la construction de la place de la Carrière. Plus tard, devenu propriétaire de l'hôtel de Salm, Stanislas en fit un palais de justice. Or, c'est en tirant parti des locaux affectés jadis aux prisons et à divers services disparus avec l'ancien régime, que M. André a pu installer le tribunal de première instance et ses dépendances.

L'entrée du tribunal est, on le sait, sur la terrasse de la Pépinière. La façade est d'un aspect simple et sévère. D'une part la disposition du sol ne se prêtait pas à un grand effet architectural ; d'autre part, les crédits alloués ne permettaient pas de grands développements.

La porte passée, on trouve la loge du concierge à gauche ; immédiatement après un corridor qui conduisait au cabinet du juge d'instruction ; à droite, l'entrée du petit parquet, correspondant au cabinet de MM. les substituts et à celui de M. le procureur de la République ; un corridor de dégagement assure en outre l'indépendance de ces trois pièces. Signalons en passant une innovation qui facilitera singulièrement le service du parquet. Un réseau téléphonique le reliera à la prison, au bureau central de police et à la gendarmerie. L'appareil sera placé dans la première pièce, dite du petit parquet. Le cabinet du juge d'instruction est séparé par un couloir de trois pièces, la première éclairée par une fenêtre sur une cour étroite, la seule grillée du bâtiment et destinée aux détenus, la seconde devant servir de bureau au greffier et la troisième de salle d'attente pour les témoins.

Les trois pièces, destinées au parquet et le cabinet du juge d'instruction prennent jour sur la terrasse de la Pépinière. Peut-être, à notre avis, ferait-on bien, pour en éloigner un peu les passants d'élever une

49